



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

AMBASSADE DE FRANCE AU VIETNAM

FICHE VIETNAM

I- Organisation de l'enseignement supérieur

I-1. Généralités

L'enseignement supérieur vietnamien a été soumis, tout au long de son histoire, à de nombreuses influences extérieures :

- influence chinoise, avec le « Temple de la Littérature » (*Van Mieu*), fondé au XI^{ème} siècle et où les concours mandarinaux continuèrent d'être organisés jusqu'en 1919, souvent présenté comme la « première université du Vietnam ».
- influence française ensuite, avec la création en 1906, à Hanoi, de l'Université de l'Indochine, première université au sens moderne du terme, et ancêtre de l'Université nationale du Vietnam, dont le centenaire a été célébré avec faste en 2006.
- influence soviétique enfin, avec les établissements fondés pour la plupart dans les années 1950. En effet, à partir des années 1960, des générations entières de chercheurs et de cadres dirigeants ont été formées grâce à l'assistance des « pays frères » du bloc soviétique. Ce soutien continu jusqu'en 1989 eut une influence déterminante sur les structures et les principes de l'enseignement vietnamien. Cette influence est encore sensible aujourd'hui.

Si, à partir de 1975, le pays s'est progressivement ouvert à de nouvelles coopérations avec des pays situés à l'extérieur du bloc de l'Est, c'est la politique de renouveau économique (« *Doi Moi* »), lancée en 1986, qui a permis d'entamer la nécessaire adaptation du système d'enseignement aux enjeux considérables de l'éducation et de la formation des ressources humaines.

Le nombre total d'étudiants est ainsi passé de 35 500 en 1991 à plus d'un million en 2002 et à plus de 2,2 millions en 2012.

A la rentrée 2012, l'enseignement supérieur vietnamien comptait 421 établissements d'enseignement supérieur, dont 207 universités et 214 écoles supérieures.

Conformément au modèle soviétique, qui a longtemps séparé enseignement et recherche, un réseau d'institutions de recherche a été établi dans tout le pays, en dehors de celui des établissements d'enseignement. Depuis quelques années cependant, un rapprochement de ces deux univers est observé. En outre, consciente du handicap que représente ce cloisonnement pour la formation supérieure, l'administration vietnamienne a annoncé plusieurs projets de réforme destinés à faciliter la « formation par et pour la recherche ». La nouvelle loi n°08/2012/QH13 sur l'enseignement supérieur, entrée en vigueur le 18 juin 2012, inscrit la dimension recherche dans les objectifs des établissements d'enseignement supérieur, avec une collaboration accrue entre les ministères des sciences et technologies, et de l'éducation et de la formation.

Le Ministère de l'Éducation et de la Formation (MEF) est directement responsable de la gestion des universités et des écoles les plus importantes, auxquelles il alloue le budget de fonctionnement et les ressources humaines. Les autorités des provinces sont quant à elles responsables des collèges de leur

circonscription, qui demeurent néanmoins sous le contrôle du MEF pour tout ce qui relève du domaine académique. Les établissements d'enseignement supérieur ont donc une autonomie de gestion limitée pour ce qui relève de l'inscription des étudiants et la gestion budgétaire et du personnel. Cependant, une réforme votée en 2014 va dans le sens d'une plus grande autonomie des universités, notamment en ce qui concerne le recrutement des étudiants (voir paragraphe II-1.).

Le réseau des universités a été étendu et renforcé. A côté des universités publiques (153 en 2013), existent des établissements privés (54 universités en 2013), où les frais de scolarité sont beaucoup plus élevés : de 500 dollars à plus de 5000 dollars par an, contre 230 à 325 dollars pour le public en 2013-2014. Certaines universités publiques accueillent également des formations étrangères délocalisées, dans lesquelles les frais de scolarité peuvent s'approcher de ceux du privé (ces frais couvrent notamment les frais de mission des intervenants étrangers). Les établissements privés accueillaient 14% des étudiants en 2013. Une grande hétérogénéité qualitative existe entre les différentes universités.

I-2. Les chiffres de l'enseignement supérieur¹

Le nombre d'étudiants est en très forte progression : en 10 ans, la population étudiante a plus que doublé.

	2002-2003		2007-2008		2012-2013		2013/2003
Nombre d'étudiants	1 020 677		1 603 484		2 177 299		113%
dont inscrits en universités	805 123	79%	1 180 547	74%	1 453 067	67%	80%
dont inscrits en cao dang*	215 544	21%	422 937	26%	724 232	33%	236%
dont inscrits dans un étab. public	908 811	89%	1 414 646	88%	1 864 647	86%	105%
dont inscrits dans un étab. privé	111 856	11%	188 838	12%	312 652	14%	180%
Total diplômés ens. sup	163 960		233 966		425 208		159%
dont diplômés de cao dang	50 197	31%	81 694	35%	176 917	42%	252%
dont diplômés d'université	113 763	69%	152 272	65%	248 191	58%	118%

*cao dang : cycle court d'écoles supérieures (techniques) en trois ans

Pour faire face à une demande croissante, le nombre d'établissements s'est également accru, notamment avec le développement d'établissements privés : en 2003, les établissements publics représentaient 89% des établissements. En 2013, ils n'en représentaient plus que 80%, et une université sur quatre est désormais une université privée.

	2002-2003		2007-2008		2012-2013		2013/2003
Nombre d'universités	81		160		207		156%
dont universités publiques	64	79%	120	75%	153	74%	139%
dont universités privées	17	21%	40	25%	54	26%	218%
Nombre de Cao dang	121		209		214		77%
dont cao dang publics	115	95%	185	89%	185	86%	61%
dont cao dang privés	6	5%	24	11%	29	14%	383%
Total établissements ens. sup	202		369		421		108%
dont établissements publics	179	89%	305	83%	338	80%	89%
dont établissements privés	23	11%	64	17%	83	20%	261%

Si le nombre d'enseignants a également augmenté, le nombre d'enseignants titulaires d'un doctorat reste faible : seuls 14% des enseignants en université sont titulaires d'un doctorat.

	2002-2003		2007-2008		2012-2013		2013/2003
Nombre d'enseignants	38 609		56 120		87 682		127%
dans les établissements publics	33 347	86%	51 287	91%	73 886	84%	122%
dans les établissements privés	5 261	14%	4 833	9%	13 796	16%	162%
Enseignant en université	27 394		38 217		61 674		125%
dont titulaires d'un doctorat	5 286	19%	5 643	15%	8 869	14%	68%

¹ Source : site internet du MEF (version vietnamienne) : <http://www.moet.gov.vn/?page=11.10&view=3544>

dont titulaires d'un master	8 326	30%	15 421	40%	28 987	47%	248%
Enseignant en Cao dang	11 215		17 903		26 008		132%
dont titulaires d'un doctorat	190	2%	243	1%	693	3%	265%
dont titulaires d'un master	2 272	20%	4 854	27%	10 015	39%	341%

II- Organisation des études et enseignements dispensés

Le système actuel a été mis en place par un décret du 24 novembre 1993. Tous les établissements d'enseignement secondaire et supérieur ont été rattachés au Ministère de l'Education et de la Formation (MEF), à l'exception notable des deux Universités nationales du Vietnam, à Hanoi et à Ho Chi Minh-Ville, qui sont directement rattachées aux services du Premier Ministre.

Les établissements de formation professionnelle relèvent eux du Ministère du Travail, des Invalides et des Affaires Sociales (MOLISA) ; certains établissements, notamment d'enseignement supérieur, sont rattachés à des ministères techniques (industrie, agriculture, construction, défense, etc.).

L'enseignement supérieur au Vietnam comprend deux principaux niveaux de formation :

- l'enseignement dit « universitaire », qui distingue un cycle court d'écoles supérieures (techniques) en trois ans (*Cao dang*), du cycle proprement universitaire long (*Dai hoc*), de quatre à six ans.
- l'enseignement dit « post-universitaire », qui comprend deux grades : master en un ou deux ans (*Thac si*), et doctorat en deux à quatre ans (*Tien si*).

II- 1. L'accès à l'enseignement supérieur

Jusqu'à présent, l'accès à l'enseignement supérieur était conditionné par l'obtention du baccalauréat et la réussite au concours national d'entrée à l'université.

Des réformes sont actuellement en cours. A partir de 2015, l'examen du baccalauréat et le concours national d'entrée à l'université seront en effet regroupés en un seul examen national, qui aura lieu mi-juin. Les candidats devront passer au moins 4 épreuves, dont 3 obligatoires (mathématiques, vietnamien, et langue étrangère), et une parmi les suivantes : physique, chimie, biologie, histoire et géographie. Les élèves peuvent aussi passer d'autres épreuves facultatives. Le MEF fixe une note minimale pour chaque épreuve, sur laquelle les universités peuvent se baser pour leur recrutement. Celles-ci seront plus autonomes dans leur recrutement, même si ses modalités devront être au préalable être approuvées par le MEF. Les universités pourront considérer les résultats à l'examen national, le dossier scolaire du candidat, ou une combinaison des deux.

Certains candidats d'excellence seront exemptés de l'examen national dans l'enseignement supérieur s'ils se destinent à des études dans la même filière que celle où ils ont obtenu une distinction. C'est notamment le cas des lauréats des olympiades internationales et des lauréats des concours nationaux.

II-2. Les différents diplômes

Les diplômes nationaux sont :

- *Cao dang* : « baccalauréat » (*Bang tot nghiep pho thong*) + 3 ans, qui valide un cursus d'enseignement supérieur professionnel
- *Dai hoc* : « baccalauréat » (*Bang tot nghiep pho thong*) + 4, 5 ou 6 ans, qui valide un cursus d'enseignement supérieur universitaire
- *Thac si* : *Dai hoc* + 2 ans, équivalent à un master
- *Tien si* : *Thac si* +2 ou 3 ans, équivalent à un doctorat

II-3. L'organisation des études supérieures

Cursus court

Les étudiants ayant réussi le concours d'entrée à une école supérieure (*Cao dang*), puis, après 3 années d'études, les épreuves dans toutes les disciplines ainsi que l'examen de fin d'études obtiennent le diplôme de *Cao dang*. En 2013, 176 917 diplômes de *Cao dang* ont été délivrés.

Les titulaires de ce diplôme peuvent, sous certaines conditions, se présenter aux concours d'admission à l'université et préparer en un ou deux ans un diplôme de *Dai hoc*.

Cursus long

Notons que si le cursus universitaire vietnamien comprend au moins quatre années, il comporte, quelle que soit la spécialité, un certain nombre d'enseignements obligatoires (philosophie marxiste, préparation militaire, etc.) propres au système vietnamien. Cela explique pourquoi le premier diplôme est délivré au terme de quatre années et non pas de trois comme dans le système LMD.

Pour obtenir le diplôme de *Dai hoc*, les étudiants doivent réussir le concours d'entrée à l'université, valider toutes les matières pendant leurs 4 années d'études (et pour certaines disciplines 5 ou 6 années, par exemple pour les études d'ingénieur, d'architecture, de médecine ou d'odontologie), et réussir l'examen de fin d'études ou le mémoire de fin d'études.

Le diplôme de *Dai hoc* est dénommé, dans le domaine des sciences de l'ingénieur, « diplôme d'ingénieur », dans le domaine de l'architecture, « diplôme d'architecte », dans le domaine de la médecine, « diplôme de médecine ».

Les titulaires du diplôme de *Dai hoc* ayant obtenu la mention « très bien » peuvent, dans certains cas, être admis directement, en étant dispensé du concours, dans le cursus conduisant au *Thac si* (master) avec l'accord du Conseil Académique de l'Université et sous couvert du Ministère de l'éducation et de la formation.

Les titulaires du diplôme de *Dai hoc* ayant obtenu la mention « bien » ou « très bien » peuvent participer au concours national d'admission post-universitaire dans leur domaine de formation, et intégrer un cursus d'études de deux ans conduisant au diplôme de *Thac si*.

Ceux n'ayant obtenu aucune des mentions précitées ne pourront participer au concours d'entrée aux études post-universitaires dans leur domaine de formation qu'après une interruption obligatoire d'études de deux ans.

La formation des ingénieurs au Vietnam a une durée d'environ cinq ans et est dispensée dans les universités et instituts polytechniques. Elle ne distingue pas un cycle préparatoire d'un cycle ingénieur, distinction qui caractérise généralement le dispositif français dans ce domaine. Ce modèle (cycle préparatoire en deux ans/cycle ingénieur en trois ans) est cependant développé dans le cadre du « Programme de formation d'ingénieurs d'excellence au Vietnam » (PFIEV), mis en place au sein de quatre universités et instituts polytechniques vietnamiens avec l'appui d'un consortium d'écoles d'ingénieurs françaises (cf. partie IV-1).

Les titulaires du diplôme de *Thac si* (master) peuvent participer au concours d'admission dans leur domaine de formation et intégrer un cursus d'études conduisant au diplôme de *Tien si* (doctorat) dont la durée d'études est en général de 2 à 3 ans.

Les titulaires du diplôme de *Thac si* peuvent être admis directement dans le cursus conduisant au *Tien si* sur décision du Conseil Académique de l'Université et sous couvert du Ministère de l'Education et de la Formation.

Les titulaires du *Dai hoc* obtenu avec la mention « bien » ou « très bien » peuvent participer au concours d'admission à un cursus plus long conduisant au *Tien si* en 4 ans.

III- Principaux atouts du système d'enseignement supérieur

Le principal atout du système vietnamien d'enseignement supérieur réside dans sa capacité à produire une élite, en particulier dans le domaine des sciences pures. Depuis de nombreuses années, on observe en effet que des étudiants vietnamiens intègrent des formations françaises de haut niveau, comme l'Ecole

Polytechnique ou l'Ecole des Ponts et Chaussées, et y réussissent très bien. Ils deviennent en général cadres dirigeants d'entreprises vietnamiennes ou françaises, et travaillent en France ou au Vietnam.

Le système universitaire vietnamien doit prendre en compte l'indispensable adossement à la recherche afin de développer la qualité de ses formations et atteindre le standard international. Ce processus est précisé dans la loi vietnamienne de 2012 qui inscrit la recherche parmi les objectifs des universités.

Le Vietnam souffre d'un manque de docteurs parmi ses enseignants-chercheurs, puisque seuls 14% d'entre eux sont titulaires d'un doctorat. Fort de ce constat, le gouvernement vietnamien a lancé le programme « 20.000 docteurs pour 2020 ». La moitié de ces docteurs seront formés à l'étranger. Cette action se déploie grâce au programme 911 du gouvernement vietnamien. La France est la première destination d'accueil de ces candidats, avec 1.900 bourses d'étude programmées sur 10 ans.

La première loi portant sur la recherche au Vietnam ne remonte qu'à l'année 2000, et le pays ne peut pour l'instant se prévaloir d'une recherche de haut niveau. Au cours de l'histoire scientifique du Vietnam et de ses partenariats avec les pays d'Europe de l'est, cette activité de recherche a longtemps été disjointe de la formation, et rattachée à des institutions spécifiques telles que l'Académie des sciences et des technologies (VAST), l'Académie des sciences sociales (VASS) et l'Académie des sciences agronomiques (VAAS). La VAAS est rattachée au ministère de l'Agriculture et du développement rural. La VAST et la VASS dépendent directement du gouvernement. Leurs présidents ont donc rang de ministre et sont, par conséquent, membres des instances dirigeantes du pays. C'est également le cas des présidents/recteurs des plus grandes universités du pays, comme par exemple les Universités Nationales de Hanoi et Ho Chi Minh-Ville.

Certains domaines de recherche adossés à une coopération internationale de qualité se hissent progressivement vers les standards internationaux, en particulier avec le Japon, la Corée, la France, l'Allemagne ou encore les Etats-Unis. La mise en place du nouvel Institut de mathématiques sous la direction du Professeur vietnamo-français Ngo Bao Chau (médaillé Fields 2012) en est un exemple éclatant.

De nombreuses équipes apparaissent et développent, grâce à un partenariat avec la France, une activité de haut niveau :

- le Laboratoire de Nanotechnologies de l'Université nationale du Vietnam à Ho Chi Minh-Ville, en partenariat avec le CEA-Minatec de Grenoble
- l'Unité mixte internationale MICA (multimédia, information, communication et applications) à l'Institut Polytechnique de Hanoi (IPH, nouvellement dénommé HUST pour *Hanoi University of Sciences and Technology*), avec le CNRS et l'Institut National Polytechnique de Grenoble
- l'Equipe Associée Internationale (JEAI) de l'Université de Can Tho et de l'IRD : DREAM (« *Decision-support Research in Environmental Applications and Modeling* ») : développement de nouveaux outils informatiques et validation de ceux-ci dans une région où les changements (environnement, société, adaptation des populations, etc.) risquent d'être parmi les plus importants en raison des prévisions de changement climatique
- le Laboratoire Mixte International « génomique fonctionnelle du riz et biotechnologie des plantes » à l'Université des Sciences et des Technologies de Hanoi (USTH), avec la VAAS (*Vietnamese Academy of Agronomic Sciences*), l'IRD et l'Université de Montpellier 2
- le Laboratoire « Eau - Environnement - Océanographie » à l'Université des Sciences et des Technologies de Hanoi (USTH), avec l'Institut de technologie environnementale de la VAST (*Vietnamese Academy of Science and Technology*).

Bien que les universités soient sous la tutelle du Ministère de l'éducation et de la formation, cette démarche d'adossement des formations à la recherche est aussi impulsée et accompagnée par le Ministère de la science et de la technologie (MoST) à travers ses départements : NAFOSTED (*Vietnam National Foundation for Science and Technology Development*), chargé de développer et de financer une politique de recherche sur projets, et VISTEC (*Vietnam centre for Science and Technology Evaluation*), chargé de la politique d'évaluation de la recherche et de la technologie.

Le gouvernement vietnamien possède la volonté d'amener son système d'enseignement supérieur vers le standard international afin de former les ressources humaines indispensables au développement socio-économique du pays. Conscient des difficultés à surmonter, le gouvernement tente d'accélérer le processus de

renouvellement du système d'enseignement supérieur et de ses universités et d'élever le niveau de l'enseignement supérieur par plusieurs actions.

En 2008, un projet d'envergure pour la création d'universités « nouveau modèle » en partenariat avec des pays étrangers a été proposé par le gouvernement vietnamien. Quatre pays ont répondu à cette sollicitation : la France, l'Allemagne, les Etats-Unis et le Japon. Seuls les projets avec la France à Hanoï (Université des Sciences et des Technologies, USTH, voir IV-1) et avec l'Allemagne à Ho Chi Minh-Ville (*Vietnamese German University*, VGU, voir IV-2) sont déjà engagés. Les projets avec les Etats-Unis à Can Tho et avec le Japon à Danang sont à l'étude. L'USTH disposera de son Campus dans le Parc de hautes technologies de Hoa Lac à l'horizon 2018. Un enjeu essentiel de son développement repose sur la réussite de l'articulation formation-recherche-entreprise.

Depuis 2009, le Vietnam, conformément aux engagements pris dans le cadre de l'Accord général sur le commerce et les services (GATS), a prévu que des projets dans l'enseignement supérieur soient financés à 100% par des capitaux étrangers. Ainsi, des implantations d'universités étrangères se développent, tel que le RMIT (*Royal Melbourne Institute of Technology*). L'Etat s'efforce de redéfinir le « partage des charges » entre le secteur public de l'éducation, ses usagers (les étudiants et leurs familles), et la sphère économique privée. Les projets favorisant les transferts de charge aux institutions privées, ou la décentralisation aux provinces des compétences de l'Education, demeurent toutefois controversés, et sont souvent dénoncés comme risquant d'accentuer les inégalités d'accès à l'éducation.

Le Ministère de l'éducation et de la formation a défini un cahier des charges : les universités « fondées par les particuliers » sont transformées en « écoles privées ». Ce changement de statut s'accompagne d'une clarification quant aux conditions de fondation des institutions d'enseignement privé : capital de départ de 15 milliards de dong (500 000 euros), équipements nécessaires à l'enseignement, superficie minimale de 10 m² par étudiant. La loi distingue les « universités fondées par les particuliers », sans assemblée générale des actionnaires, et les « universités privées » qui disposent d'un conseil d'administration. Les grands groupes Electricité du Vietnam et FPT Telecom ont fondé leurs propres universités ; la société Petrovietnam a également créé la sienne.

L'atout de l'ouverture mérite donc d'être pondéré par les critères de qualité, et analysé à travers la grille d'une typologie universitaire prenant en compte le niveau des formations, la place de la recherche, l'existence d'une équipe spécifique d'enseignants, le niveau des formateurs, le partenariat université-entreprise dans la formation, l'existence de laboratoires de recherche propres ou associés, la qualité des diplômes et de l'insertion professionnelle au Vietnam. Les autorités vietnamiennes, accompagnées par des institutions internationales telles la Banque Mondiale, la Banque Asiatique de Développement ou des partenaires étrangers comme la France, veillent à éviter les dérives de la corruption, et de formations dont la qualité ne serait pas conforme aux standards internationaux.

IV- Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur

a) français

En septembre 2012, le ministère vietnamien a confirmé son autorisation pour 179 programmes de formation en partenariat avec des institutions étrangères. La France est le premier partenaire avec 25 programmes, suivie de l'Australie (23 programmes), des Etats-Unis (15 programmes), du Royaume-Uni (14 programmes), de la Chine (13 programmes) et de Taiwan (13 programmes). Depuis le 26 septembre 2012, le décret numéro 73/2012/ND-CP définit les conditions de la coopération et des investissements étrangers dans le domaine éducatif. L'application à la lettre de ce décret pourrait entraîner la fermeture de nombreux programmes de coopération étrangers au Vietnam, essentiellement dans le primaire et le secondaire. Toutefois, compte tenu des modalités d'application de ce décret dans un contexte vietnamien, il est difficile d'évaluer les conséquences de la mise en pratique des termes de ce texte. Les établissements français d'enseignement supérieur impliqués dans des accords de coopération sont invités à prendre connaissance de ce texte² et à attirer l'attention de leur(s) partenaire(s) vietnamiens sur la nécessité de se mettre en conformité avec celui-ci.

L'Université des Sciences et des Technologies de Hanoi (USTH)³

²<http://luatkhaiphong.com/Van-ban-Tieng-Anh/Decree-No.-73/2012/ND-CP-dated-September-26-2012-6998.html>

³www.usth.edu.vn

La demande de création d'une nouvelle université adressée à la France en 2008 a été positivement accueillie. Une étude de faisabilité a été menée ; elle s'est appuyée sur la longue, riche et dense coopération scientifique et universitaire franco-vietnamienne.

Les engagements de la France et du Vietnam ont été ensuite formalisés à travers un accord intergouvernemental, signé le 12 novembre 2009, stipulant la création et le développement de l'Université des Sciences et des Technologies de Hanoï (USTH). Cet accord prévoit d'édifier une université de niveau international assurant l'articulation formation-recherche-entreprise. L'USTH est une université publique de droit vietnamien pour laquelle l'autonomie et la responsabilité favorisent le dynamisme scientifique et la réactivité aux changements économiques et sociaux du Vietnam.

Dans le cadre de cet accord :

- la partie vietnamienne s'engage à : assurer le financement des locaux et des équipements (emprunt de 190 millions de dollars auprès de la Banque Asiatique de Développement) ; mettre à disposition des financements pour des rémunérations décentes pour les personnels ; prendre en charge les bourses des 400 doctorants futurs enseignants-chercheurs formés en France sur 10 ans.
- la partie française s'engage à : soutenir l'ingénierie du projet et apporter l'assistance technique pour la formation, la recherche, le partenariat avec les entreprises ; mobiliser les établissements et organismes français dans le cadre du « consortium pour l'USTH » ; prendre en charge la formation des 400 docteurs sur 10 ans.

L'USTH a accueilli ses premiers étudiants en octobre 2010 dans des locaux provisoires sur le site de l'Académie des sciences du Vietnam. Le Recteur et le Directeur de la recherche et de l'innovation sont des personnels français, mis à disposition par le MAEDI ; le Directeur général des services est également français et mis à disposition par le MESR. L'USTH suit le système LMD. Depuis la rentrée 2012, l'ensemble des six masters prévus dans l'accord intergouvernemental, qui mènent à un diplôme habilité par la France et le Vietnam, sont ouverts (énergies renouvelables, espace et applications, biotechnologie-pharmacologie, matériaux et nanotechnologies, eau-environnement-océanographie et sciences et techniques de l'information et de la communication). En master, les enseignements sont assurés à la fois par des équipes provenant des établissements du consortium français qui soutient l'USTH, et par des enseignants vietnamiens et internationaux sélectionnés par l'université. Les étudiants bénéficient d'un enseignement renforcé en anglais (320 heures en licence) et en français (180 heures en licence et 150 en masters). Un stage de 10 semaines au sein d'une institution publique ou privée doit être suivi en L3. L'année de M2 inclut obligatoirement un stage de 6 à 7 mois, effectué en France ou au Vietnam.

Une Direction de la Recherche et de l'Innovation a été créée en 2012 dans le but de renforcer les liens déjà importants tissés avec les entreprises. La recherche se développe dans les laboratoires mixtes internationaux : arrivée de deux chercheurs français en biotechnologie-pharmacologie, lancement d'un nouveau laboratoire en sciences des matériaux pour les nanotechnologies, projets de laboratoires en océanographie et STIC.

Le projet du nouveau campus de Hoa Lac va évoluer en 2014 avec le lancement du concours international d'architectes.

Enfin, la coopération internationale s'est étendue en 2012 grâce à l'association de l'USTH au programme PANACEA dans le cadre d'Erasmus+, et au programme Unitwin de l'Unesco.

Le Centre franco-vietnamien de formation à la gestion (CFVG)⁴

Premier programme de coopération franco-vietnamien dans le domaine de l'enseignement supérieur, fondé en 1992 par un accord entre les gouvernements vietnamien et français, le CFVG est mis en œuvre par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Ile de France (CCIP). C'est aujourd'hui un acteur majeur de la formation supérieure en gestion au Vietnam. Membre de l'EFMD (European Foundation for Management Development) depuis 2005, le MBA du CFVG est le seul programme vietnamien accrédité EPAS (EFMD Program Accreditation System) depuis 2008.

Le CFVG est présent à Hanoi et à Ho Chi Minh-Ville dans des locaux mis à disposition par ses partenaires, l'Université d'économie nationale à Hanoi et l'Université d'économie à HCMV. En 2010 une

⁴ <http://www.cfv.org>

extension et un aménagement des locaux à Hanoi a permis d'obtenir un équipement de haut standard pédagogique. Le CFVG offre aux jeunes cadres vietnamiens une opportunité unique de bénéficier de l'excellence des meilleurs établissements français dans les domaines du management, de la finance et du marketing, à travers quatre diplômes :

- le MBA, *Master of Business Administration* : diplôme de management, co-délivré par la CCIP et l'Ecole Supérieure d'Economie Nationale (ESEN) à Hanoi (parcours trilingue et parcours bilingue), et par la CCIP et l'Université d'Economie (UEH) à Ho Chi Minh-Ville (parcours bilingue). Plusieurs accords de double diplôme avec ESCP Europe, Audencia, Skema BS, Rouen BS, EM Strasbourg, Université Paris IV Sorbonne et l'AFD (pour le CEFBEB) permettent aux étudiants vietnamiens de poursuivre leur étude en France ;
- le MEBF, *Master in Economics of Banking and Finance* : diplôme spécialisé en banque et finance, co-délivré par ESCP Europe (Master spécialisé de la conférence des grandes écoles) et par l'Université Paris Dauphine, destiné aux cadres de la banque et des directions financières des entreprises ;
- le MMSS, *Master in Marketing, Sales and Service* : diplôme spécialisé en marketing et vente, co-délivré par l'IAE Paris 1 Panthéon-Sorbonne (grade de master) et par ESCP Europe, destiné aux cadres de la vente et du marketing (grande consommation, industrie, pharmacie, services etc.) ;
- le PhD, Programme doctoral : programme formé d'une année de Master 2 Recherche délivrée par l'Université de Lille II au Vietnam puis d'une thèse en 3 ans dans l'une des quatre écoles doctorales constituant le consortium d'appui (ESCP Europe, Université Paris Dauphine, Université Lille Nord de France, Université de Strasbourg).

En près de 20 ans, le CFVG a contribué à la formation de plus de 2.200 professionnels exerçant des fonctions d'encadrement dans tous les secteurs d'activité au Vietnam. L'association des anciens (*CFVG Alumni*) et le conseil consultatif des entreprises favorisent l'ancrage du CFVG dans la communauté des affaires constituées des entreprises vietnamiennes comme étrangères, notamment françaises, présentes au Vietnam.

Les Pôles universitaires français (PUF)

A leur création en 2004, les PUF ambitionnaient de fédérer les formations françaises délocalisées au Vietnam (40 % des formations délocalisées à l'époque de leur création), en partenariat avec les Universités Nationales du Vietnam (UNV) à Hanoi et Ho Chi Minh-Ville. Initialement soutenus dans le cadre d'un FSP désormais terminé, les PUF sont passés en 2011 en gestion entièrement vietnamienne. Depuis lors, les PUF d'Hanoi et de Ho Chi Minh-Ville suivent des trajectoires différentes.

Le PUF de Hanoi, dont la codirection franco-vietnamienne a cessé en novembre 2011, cherche un nouveau souffle alors que les formations originelles ont été transférées aux composantes de l'UNV d'Hanoi. Le PUF de Hanoi, qui se considère comme une pépinière de formations délocalisées, offrant accompagnement administratif et soutien logistique les premières années de délocalisation, n'héberge plus qu'une seule formation : un master 2 en Management financier de l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) de Bordeaux 4 en formation continue. Un autre M2 en management et communication, également de l'IAE de Bordeaux 4 et en formation continue, est actuellement à l'étude, ainsi qu'un master MIAGE (méthodes informatiques appliquées à la gestion d'entreprises) en coordination avec les Universités de Bordeaux 4 et Tours. D'un point de vue administratif, le PUF de Hanoi est rattaché à l'Institut Francophone International (IFI) dont la création au sein de l'UNV d'Hanoi a été décidée en 2012, sur les bases (et la notoriété) de l'Institut Francophone d'Informatique (ex-IFI) géré jusqu'en janvier 2014 par l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF).

Le PUF de Ho Chi Minh-Ville (HCMV), qui est une composante propre de l'UNV d'HCMV (l'équivalent d'une faculté), fédère désormais cinq formations françaises délocalisées, organisées en deux filières (économie et informatique) : une licence d'économie gestion, initialement habilitée par la *Toulouse School of Economics* (TSE, Université Toulouse Capitole), avec deux cursus (en français et en anglais). Les évolutions de la faculté d'économie de l'Université de Toulouse Capitole ont conduit l'établissement toulousain à reformuler son offre. En lien avec l'UNV d'HCMV, une licence d'économie et gestion, conforme aux besoins du marché de l'emploi vietnamien, mais sous tutelle de l'IAE de Toulouse sera spécifiquement habilitée pour le Vietnam dès 2014 (avec à la clé toujours un diplôme de Toulouse Capitole et le maintien de la filière francophone) ; un master d'économie des affaires (Université Toulouse Capitole - TSE), enseigné en anglais ; une licence d'Informatique

(Université de Bordeaux 1 enseignée en français) ; deux masters d'informatique (Universités de Bordeaux 1 et Paris Sud) avec un tronc commun en 1^{ère} année de master.

Le Programme de Formation d'Ingénieurs d'Excellence du Vietnam (PFIEV)⁵

Issu de l'engagement des gouvernements français et vietnamiens en 1997, et de la mobilisation d'un consortium de grands établissements français, le PFIEV fédère l'expertise au Vietnam dans le domaine de la formation d'ingénieurs. Il est implanté dans les Instituts Polytechniques de Hanoi, de Danang et de Ho Chi Minh-Ville ainsi qu'à l'Ecole Nationale Supérieure de Génie Civil de Hanoi.

Le programme inclut une forte composante expérimentale et est bâti sur une solide formation préalable en sciences fondamentales. La durée des études est de 5 années, sur le modèle des grandes écoles d'ingénieurs françaises. L'ouverture sur le monde de l'entreprise (stages, intervenants professionnels, visites d'entreprises), ainsi que sur l'international (un niveau minimum en anglais et en français est requis pour l'obtention du diplôme) est très recherchée. La formation à la gestion de l'entreprise et de projets industriels complète ce programme, qui est appelé à servir de référence pour la restructuration des formations d'ingénieurs au Vietnam.

En juin 2014 est sortie la onzième promotion diplômée du PFIEV, portant à plus de 1000 le nombre d'ingénieurs issus de ce programme. Le diplôme d'ingénieur, délivré par le ministère vietnamien de l'Education et de la Formation, est le premier diplôme délivré par un pays du Sud à être admis par la France sur proposition de la Commission française des Titres d'Ingénieur. C'est également le premier programme de l'enseignement supérieur vietnamien à obtenir une reconnaissance internationale.

Le programme accueille actuellement plus de 1200 étudiants sur les quatre sites vietnamiens, répartis sur les cinq années de formation, et sélectionnés parmi les meilleurs candidats des universités. La plupart des diplômés travaillent au Vietnam, dans des compagnies vietnamiennes ou étrangères. Certains d'entre eux poursuivent également leurs études à l'étranger, en France pour la grande majorité.

Les formations françaises délocalisées

Au-delà des coopérations décrites ci-dessus, très structurées (et soutenues par l'ambassade de France, au moins durant les phases initiales), le Vietnam compte de nombreuses formations françaises délocalisées. L'identification de ces formations, leur inventaire et leur accompagnement est une tâche laborieuse, en particulier dans le contexte de l'autonomie des universités. A ce jour, l'ambassade a recensé une trentaine de diplômes français délivrés au Vietnam (liste non exhaustive de formations ayant effectivement recruté des étudiants en 2013/2014). Ces formations délocalisées concernent quelque 800 étudiants.

IV- Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur **b) d'autres pays, notamment européens**

Les filières soutenues par l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF)

Les filières universitaires francophones sont des formations partiellement dispensées en français, au sein d'établissements vietnamiens d'enseignement supérieur. Les étudiants suivent un enseignement du français et des cours de spécialité en vietnamien et en français. Les cours de spécialité en français sont introduits progressivement pendant le cursus. Au terme de la formation, les étudiants obtiennent le diplôme national vietnamien et une certification francophone délivrée par l'AUF. Cette certification est attribuée à ceux qui ont soutenu avec succès leur mémoire en français devant un jury mixte international.

A ce jour, 46 licences et 22 masters sont proposés dans ce cadre, et ont accueilli 5096 étudiants à la rentrée 2013. De nombreux diplômés de ces filières poursuivent leurs études à l'étranger, en France notamment.

Les grands projets d'universités « nouveau modèle »

Parmi les quatre projets d'Universités « nouveau modèle » lancés par le gouvernement vietnamien, seuls ceux avec la France à Hanoi (USTH présentée en IV-1) et l'Allemagne à Ho Chi Minh-Ville (VGU) ont actuellement été mis en œuvre.

⁵www.pfievd.edu.vn

L'Université vietnamo-allemande (VGU) est ouverte depuis 2009, avec un partenariat stratégique engageant le Land de Hesse et plusieurs de ses établissements d'enseignement supérieur. L'état fédéral allemand est également impliqué dans le développement de ce grand projet. Les locaux provisoires sont situés sur le vaste campus de l'Université Nationale du Vietnam à HCMV. Pour mener à bien ce projet, un emprunt de 200 millions de dollars auprès de la Banque Mondiale a été contracté par le gouvernement vietnamien. Des experts internationaux, pris en charge par cette enveloppe, ont été recrutés pour travailler avec le PMU (*Project Management Unit*) vietnamien (au sein du MEF). La conception et la réalisation des locaux de la VGU, et l'achat des équipements pédagogiques et scientifiques sont en cours. Les domaines prioritaires retenus pour la VGU sont les suivants: génie électrique, génie civil, biotechnologies, génie économique et industriel, génie mécanique et productique et génie informatique. Le partenariat avec des entreprises allemandes implantées à HCMV apparaît déjà actif et les activités de recherche annoncées dans le projet sont en cours de structuration.

Les Etats-Unis et l'Australie sont impliqués dans des coopérations dynamiques à travers le développement de centres de formation. Ces centres représentent une porte d'entrée potentielle vers des établissements américains ou australiens. La commercialisation de formations de type MBA rencontre également un fort succès auprès des étudiants et des entreprises vietnamiennes qui recrutent les diplômés.

Le secteur de l'enseignement supérieur privé, en pleine expansion au Vietnam (voir partie I), se construit avec des coopérations internationales multiples. Les établissements recherchent ainsi à délivrer des doubles diplômes afin d'acquérir une visibilité internationale, tant universitaire qu'économique. Les programmes mis en place ont encore un faible adossement à la recherche.

Le foisonnement des coopérations internationales dans les universités vietnamiennes publiques et privées est aussi induit par la recherche de ressources propres. Les établissements vietnamiens se chargent de commercialiser, auprès des étudiants et de leurs familles riches, une formation conduisant à un diplôme à visibilité internationale, et comptent sur le partenaire étranger pour établir la charge de la qualité de cette formation. Pourtant, la mise en place d'une coopération ou la délocalisation d'une formation ne peuvent pas réussir sans une implication forte et conjointe du partenaire vietnamien et du partenaire étranger. Devant le risque de dérive (qualité médiocre des formations, corruption), les autorités vietnamiennes ont annoncé la mise en place de procédures d'audit.

V- Perspectives pour la coopération universitaire franco-vietnamienne

Le Vietnam est passé récemment du statut de « pays moins avancé » à celui de « pays à revenu intermédiaire », changement qui n'est pas sans conséquence en termes d'aide au développement. L'autofinancement pour les actions et les programmes mis en œuvre dans le cadre de la coopération universitaire franco-vietnamienne devient ainsi un critère très important.

Pour les programmes anciens qui ont bénéficié d'accompagnements importants et de longue durée, il convient d'atteindre l'appropriation par la partie vietnamienne en maintenant un lien scientifique et pédagogique à travers des conventions souvent portées par un consortium d'établissements français fortement impliqués dans la qualité de ces programmes. Pour les programmes plus récents ou en création, l'équilibre financier sera à trouver, notamment par l'intermédiaire de droits de scolarité payés par les étudiants, ou avec l'aide d'entreprises qui souhaitent améliorer la qualité de leurs ressources humaines, ou encore avec l'aide de bourses internes ou externes au programme. La coopération universitaire devra avoir pour objectifs principaux de construire et garantir un « label qualité » des formations françaises au Vietnam d'un point de vue scientifique et pédagogique et de mettre en place une gouvernance conduisant à l'alignement des universités au standard international (autonomie, pédagogie active, mission d'insertion professionnelle, adossement à la recherche et au transfert avec les entreprises). Les acteurs de la coopération doivent veiller à l'engagement institutionnel de leurs établissements à travers les projets d'établissement ou les politiques de site, et avoir la volonté de mener une coopération structurante conduisant à l'appropriation par la partie vietnamienne.

Cette démarche de structuration en pôles donnera à l'ensemble de l'action française au Vietnam de la cohérence, de la visibilité et de l'efficacité par la mutualisation.

La coopération universitaire franco-vietnamienne mérite d'être davantage portée par la volonté d'articulation formation-recherche-entreprise, dès l'amont. Ce « triangle de la connaissance » doit être présent à toutes les étapes afin de ne pas développer une approche en grandes phases disjointes (formation, puis recherche, puis partenariat avec les entreprises). Cette approche serait pénalisante pour la qualité de chaque projet. L'adossement à la recherche et à l'innovation ouvrira aussi le champ de l'approche pluridisciplinaire. Il apparaît en effet particulièrement important pour la coopération universitaire franco-vietnamienne de dépasser

les cloisonnements et d'ouvrir ainsi des opportunités, des mutualisations et des structurations enrichies par le fonctionnement en réseau. Le système vietnamien de l'enseignement supérieur et de la recherche en sera aidé dans son cheminement vers le standard international.

VI- Contacts utiles

VI-1. A Hanoi :

Eva NGUYEN BINH
Conseillère de coopération et d'action culturelle
Ambassade de France
Tél. : +84 (0)4 39 44 57 89
Eva.nguyen-binh@diplomatie.gouv.fr

Mehdi SALIM
Attaché de coopération scientifique et universitaire
Ambassade de France
Tél. : +84 (0)4 39 44 58 01
Mehdi.salim@diplomatie.gouv.fr

Olivier NGO
Chargé de mission universitaire
Ambassade de France
Tél. : +84 (0)4 39 44 57 95
Olivier.ngo@fdiplomatie.gouv.fr

Gérard GASQUET
Directeur général des services de l'Université des Sciences et des Technologies de Hanoi (USTH)
Tél. : + 84 (0)4 37 91 72 02
gerard.gasquet@usth.edu.vn

Didier LECOMTE
Directeur de la recherche et de l'innovation de l'Université des Sciences et des Technologies de Hanoi (USTH)
Tél. : + 84 (0)4 37 91 77 47
didier.lecomte@usth.edu.vn

Jean-Louis PARE
Co-directeur du Centre Franco-vietnamien de Formation à la Gestion (CFVG)
Tél. : +84 (0)4 38 69 10 66, ext. 14 / +84 (0)4 38 69 72 62 (ligne directe)
jlpare@cfvg.org

VI-2. A HCM-Ville

Nicolas BERGERET
Attaché de coopération et d'action culturelle
Consulat général de France
Tél. : +84 (0)8 35 20 68 65
Nicolas.bergeret@diplomatie.gouv.fr

Mise à jour : le 17 octobre 2014